

réaliseront d'énormes bénéfices, mais si vous leur en parlez ils vous répondront qu'ils en voient de dures.

• (9.40 p.m.)

Voilà une chose que le ministre devrait surveiller. Pourquoi les choses deviennent-elles si chères à transporter de Port-Arthur vers l'Est du Canada? Les cultivateurs de l'Ouest acquittent le transport de ces céréales jusqu'à Port-Arthur; pourquoi donc leur transport est-il si cher à partir de cet endroit-là jusque dans l'Est du Canada? J'ai souvent entendu dire que c'est à cause des frais de transport que les provendes se vendant \$2 l'hectolitre à Port-Arthur valent \$6 dans l'Est du Canada.

Le ministre devrait peut-être entreprendre une étude des profits réalisés. Il doit demeurer vigilant devant ces coûts croissants et s'efforcer de déceler toute spéculation. Il devrait peut-être faire infliger des sanctions aux personnes qui réalisent des profits exorbitants à cet égard. Le ministère des Transports devrait agir d'une façon concrète peut-être au moyen d'une réduction ou d'un arrêt des subventions, pour éliminer ces frais de transport exorbitants.

Le ministre, comme l'Office, devrait rendre compte à la Chambre à l'égard des frais de transport. C'est une question qui intéressera le comité de l'agriculture, s'il doit examiner le sujet. Je n'ai pas demandé au ministre quel serait le comité qui étudierait toute cette affaire, et un certain doute plane, car c'est le ministre des Forêts et du Développement rural qui est responsable. J'espère qu'il restera vigilant à cet égard.

[Français]

**M. Mongrain:** Monsieur le président, dans la province d'où je viens on a l'habitude de dire que certaines couleurs provoquent des réactions violentes chez certains spécimens de créatures que le bon Dieu a placées dans ce bas monde. Il est probable que les insignes rouges que portent certains membres de cette Chambre ce soir ont un effet semblable chez certains membres de l'opposition puisque nous assistons à l'heure actuelle à une espèce de gala qui, à mon sens, devrait se produire pour des choses plus méritoires. En somme, on est train de décider où seront situés les quartiers généraux de cet Office des grains. Or, ceux qui, comme moi, écoutent le débat avec un esprit ouvert, ce qui s'imposerait dans les circonstances, remarquent que la Chambre des communes n'arrivera jamais à trouver une solution acceptable avec l'esprit

[M. Langlois (Mégantic).]

qui préside ici, puisque quelqu'un propose Vancouver, l'autre Chilliwack, et d'autres Rouyn, Montréal, Québec, Mégantic. Cela prouve, je crois, que le projet de loi que nous discutons...

**M. Langlois (Mégantic):** Je pose la question de privilège, monsieur le président. Je n'ai jamais suggéré Mégantic, j'ai dit n'importe où, où cela ferait l'affaire des cultivateurs canadiens.

**M. Mongrain:** Monsieur le président, je suis bien heureux de constater que mon collègue n'a pas cette étroitesse d'esprit. Je lui rends ce témoignage qu'il ne l'a pas. On l'a mal interprété. Mais, je veux en venir à ceci, c'est que si on laisse la Chambre décider, monsieur le président, on n'arrivera à rien du tout, puisque chacun pense à son patelin et à ses intérêts politiques, et comme le disait le député de Villeneuve (M. Caouette) tantôt: c'est inévitable.

Maintenant je ne demande pas que le siège social de l'Office soit établi à Trois-Rivières, même si je crois que c'est l'endroit bien désigné, et pour toutes sortes de raisons. Mais je pense que le ministre a raison de dire, dans son projet de loi, qu'on devrait laisser aux membres de cet Office, qui ne seront pas aussi influencés que nous pourrions l'être par des considérations électorales et partisans, et qui se préoccuperont certainement de tous les cultivateurs qui sont visés par ce projet de loi, le soin de trouver l'endroit le mieux désigné pour établir le siège social de cet organisme. Moi, je ne m'oppose pas au choix d'Ottawa. Mais beaucoup de députés, comme moi, réalisent qu'il y a probablement congestion au sein du service civil à Ottawa, pour toutes sortes de raisons, congestion qui se manifeste par plusieurs incidences lamentables. Mais je ne verrais pas d'objection si l'on décidait d'établir cet Office à Ottawa; je l'accepterais. J'ai l'impression qu'on n'était pas sérieux quand on parlait de Vancouver tantôt.

Monsieur le président, je termine mes remarques le plus brièvement possible, en lançant un appel pour que le calme règne à la Chambre, même si nos amis les libéraux sont au comble de la ferveur partisane, parce que leur congrès connaît un succès sans précédent, depuis de nombreuses années; même si nos amis les conservateurs se sentent aiguillonnés et provoqués, en face de cette ferveur presque inattendue des libéraux, et veulent prouver au reste du pays qu'ils sont capables de faire aussi bien; même si nos amis du Ralliement créditiste sont, eux aussi, de re-